

INFORMATION PRESSE

EMBARGO : NE PAS DIFFUSER AVANT JEUDI 4 FÉVRIER 2010- 15h00 GMT

Aide d'urgence : l'UNICEF lance un appel de fonds de 1,2 milliard de dollars

GENÈVE, 4 février 2010 - **Alors que la communauté internationale suit de près les efforts déployés pour secourir la population d'Haïti, l'UNICEF publie aujourd'hui son *Rapport sur l'action humanitaire* de 2010. Ce rapport annuel, qui met en lumière les situations de crise les plus graves touchant les enfants et les femmes de par le monde, est assorti d'une demande d'aide supplémentaire.**

Le rapport de cette année traite de la situation des enfants et des femmes de 28 pays et territoires, où le besoin d'assistance se fait le plus cruellement sentir. L'objectif est de recueillir 1,2 milliard de dollars pour leur venir en aide. L'accent est mis sur l'importance croissante des partenariats qui permettent de répondre aux besoins des enfants et des familles touchés.

« Haïti était considéré par l'UNICEF comme l'un des pays 'en situation de crise' au moment de mettre sous presse le *Rapport sur l'action humanitaire*, avant même le tremblement de terre », affirme Hilde F. Johnson, Directrice générale adjointe de l'UNICEF. « Éprouvé par de multiples ouragans, en plus de troubles civils, ce pays avait déjà besoin d'assistance humanitaire. »

« Le tremblement de terre est un horrible exemple d'une autre double catastrophe, qui a tué de nombreux Haïtiens et anéanti les moyens de subsistance de la population tout en détruisant l'infrastructure et les systèmes dont l'action humanitaire a besoin pour être efficace », ajoute-t-elle. « Mais nous obtenons des résultats. Une grande campagne de vaccination a été lancée cette semaine, pour protéger quelque 500 000 enfants de moins de sept ans contre la rougeole, la diphtérie et le tétanos. »

« Alors même que nous redoublons d'efforts pour apporter plus rapidement aide humanitaire et protection à tous les enfants d'Haïti, l'UNICEF doit également s'employer à améliorer la vie des enfants dans le monde entier », déclare Mme Johnson.

« Les enfants souffrent dans de nombreux endroits et pour de multiples raisons. Tous ont besoin de notre aide. En 2009, des catastrophes naturelles ou d'origine humaine de grande envergure ont eu lieu à plusieurs reprises en Asie du Sud-Est, tandis que les situations d'urgence existant dans la corne de l'Afrique, en Afghanistan, au Pakistan, en République démocratique du Congo et au Soudan se sont aggravées », dit Mme Johnson. « Les enfants font toujours partie des personnes les plus éprouvées et les catastrophes leur font courir un plus grand risque d'être victimes de maltraitance et de graves violations de leurs droits, y compris de violences sexuelles, de meurtres et de mutilations et de recrutements forcés dans des groupes armés. »

Chaque année, l'UNICEF intervient dans 200 situations d'urgence de par le monde. Le *Rapport sur l'action humanitaire* de 2010 traite des situations de crise les plus graves, celles qui nécessitent une assistance exceptionnelle.

Les 28 pays et territoires dont il est question dans le rapport ont été retenus en fonction de l'ampleur et du caractère chronique ou prolongé de la situation de crise qu'ils connaissent, de la gravité de ses répercussions sur les enfants et les femmes et des possibilités de sauver des vies.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Maud SAHEB

Tél. : 01 44 39 77 70 ou 06 83 99 05 67

Courriel : mсахeb@unicef.fr

www.unicef.fr

UNICEF France

Direction de l'information

3, rue Duguay-Trouin

75282 Paris cedex 06

Téléphone : 01 44 39 77 77

Facsimile : 01 44 39 77 78

www.unicef.fr

Il est impératif dans ces situations d'agir de toute urgence pour sauver des vies, garantir l'accès à de l'eau potable, des moyens d'assainissement et une hygiène adéquates, ainsi que la santé et la nutrition, protéger les enfants contre les pires formes de violence et de maltraitance et assurer leur éducation – même dans les pires circonstances.

Le *Rapport sur l'action humanitaire* de cette année fait apparaître des phénomènes mondiaux en évolution, qui présentent des risques cumulatifs pour les enfants - il s'agit notamment du changement climatique, de l'instabilité économique mondiale et de l'évolution de la nature des conflits, en particulier de la fréquence élevée des violences sexuelles commises contre les enfants et les femmes. Ces différents facteurs accroissent la vulnérabilité des plus démunis et menacent la survie même des enfants, ainsi que leurs droits fondamentaux.

La crise financière mondiale actuelle, à laquelle vient s'ajouter l'instabilité des prix alimentaires, se traduit par une augmentation de la pauvreté et de la malnutrition et risque fort d'anéantir dans plusieurs pays en développement les progrès réalisés en faveur des enfants. Les enfants et les femmes ont été particulièrement éprouvés. En 2009, beaucoup plus de familles pauvres ont été contraintes de réduire leurs repas et la qualité de leur alimentation. D'après un rapport publié en 2009 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), plus d'un milliard de personnes de par le monde souffrent de la faim – soit une augmentation d'au moins 100 millions par rapport aux chiffres de 2008.

Étant donné la gravité des situations de crise qui existent en Asie, que ce soit au Pakistan, en Afghanistan ou aux Philippines, les besoins de financement devraient plus que doubler en 2010. Cependant, c'est en Afrique subsaharienne que les besoins sont le plus élevés – en 2009 quelque 24 millions de personnes étaient affectées par la sécheresse, l'insécurité alimentaire chronique et les conflits armés dans la corne de l'Afrique. Le Soudan, le Tchad, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo connaissent des mouvements de violence et des déplacements massifs de population intérieurs ou d'un pays à l'autre, ainsi que des difficultés d'acheminement de l'aide humanitaire. La situation reste également grave au Zimbabwe, où la vulnérabilité des enfants et des femmes s'est encore accentuée.

Le *Rapport sur l'action humanitaire* de cette année met l'accent sur les partenariats. Dans tous ces pays et territoires, l'UNICEF agit avec des partenaires pour obtenir des résultats, notamment avec des organisations humanitaires, des groupes de la société civile, des entreprises et le secteur privé et des fondations.

Au cours des dernières années, l'UNICEF et ses partenaires ont effectué d'importants investissements en faveur de la réduction des risques, de la préparation aux situations d'urgence, des mécanismes d'alerte rapide et des systèmes d'intervention et de reprise. Les situations d'urgence changeant constamment, il faut sans cesse s'adapter de façon à se préparer aux crises à venir et à bien anticiper les nouveaux phénomènes pour intervenir rapidement et assurer un prompt relèvement.

Les partenariats de l'UNICEF contribuent à favoriser l'innovation, la communication, la participation et l'établissement de programmes qui améliorent véritablement la situation du nombre toujours croissant d'enfants en détresse.

« Avec ses partenaires, l'UNICEF continue à chercher de nouveaux moyens de répondre à la situation désespérée des enfants et des femmes vivant en situation d'urgence », affirme Mme Johnson. « Ce n'est qu'en unissant nos efforts que nous pouvons nous acquitter avec efficacité de notre mission, qui consiste à défendre et protéger les droits des enfants, à contribuer à répondre à leurs besoins élémentaires et à leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel. »

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Maud SAHEB

Tél. : 01 44 39 77 70 ou 06 83 99 05 67

Courriel : mrsaheb@unicef.fr

www.unicef.fr

UNICEF France

Direction de l'information

3, rue Duguay-Trouin

75282 Paris cedex 06

Téléphone : 01 44 39 77 77

Facsimile : 01 44 39 77 78

www.unicef.fr